

NAO 2015
Épilogue

2.3% PAS SUFFISANT

Où en sommes-nous chez TURBOMECA ?

La **CGT** ne signera pas cet accord. Par ses revendications (14ème mois, semaine de 32h...), elle s'est d'emblée positionnée hors du cadre des négociations.

La CFE-CGC se positionne comme signataire de cet accord. Pour rappel en 2013 la **CFDT** avait signé seule un accord à 3.15% et cette même organisation syndicale nous avait conspués, allez comprendre...

La **CFDT** refuse toujours le cadrage trop bas proposé par le groupe pour ces NAO 2015.

Lundi 14h30 :

La direction nous a rencontrés pendant deux heures et demie et n'a pas voulu entendre nos propositions, ne nous accordant rien et nous menaçant une fois de plus sur le projet Tarnos 2020.

Mardi 14h30 :

La CFDT a réuni ses adhérents qui ont une place prépondérante dans ses décisions. Ce qu'il en ressort c'est une position unanime contre la signature.

Mardi 16h45 :

La direction nous rencontre pour connaître notre position, prend l'information et reste muette.

Pendant 10 années de politique contractuelle la **CFDT** par sa signature a amené entre 2003 et 2013 plus de 36% d'augmentation pour tous les salariés, O/ETAM et cadres.

Nous sommes toujours sur cette dynamique de politique contractuelle. **Nous souhaitons vraiment arriver à un accord en faisant des propositions justes et atteignables.**

Nous avons fait les propositions suivantes en réunion :

Revalorisation des seuils d'embauche des ouvriers, 183 pts à l'embauche puis 193 pts après 6 mois.

Un budget spécifique de 0.1% pour rattraper les ouvriers.

13^{ème} mois revalorisé à 265pts.

En plus des AG, 4 points de MSU.

BAC +2 (BTS-DUT-CQPM nivIII) : A la CFDT nous voulons l'égalité entre tous les BAC +2. **La direction fait des propositions qui ne nous conviennent pas.** La convention collective n'étant pas respectée depuis des décennies, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de notre organisation syndicale pour qu'une action collective en justice soit menée. Il doit y avoir réparation pour tous les salarié(e)s concernés.

Pour les cadres :

Passage au niveau 3A et + pour les **femmes et les hommes** hors quota.
Aucune augmentation inférieure à 1%.
Augmentation du 13^e mois à 2990€.

Pour tous :

Un plancher de 1000€ identique aux mesures 2014.
Pérennisations des CESU et création de chèques vacances.
Prime énergie revalorisée à 75€/ans.

Dilemme pour notre DRH :

Oui la CFE-CGC, est favorable à l'accord. Etant **un syndicat catégoriel et de ce fait, sa signature seule n'a aucune valeur juridique.**

La CFDT ne signera pas un accord qui donne 0,4% d'augmentation aux O/ETAM et verra 30% des cadres non récompensés.

Nous nous préparons aux prochaines négociations prévues par la direction : l'Intéressement, agilité-performance, égalité professionnelle.

La CFDT remercie les salariés et les adhérents qui l'ont soutenue.

La Section CFDT Bordes.

